

Association **c**anadienne des employés **p**rofessionnels

RAPPORT ANNUEL DE L'ACEP
2005 - 2006





Table des matières

← Communications avec les membres – Rapport annuel de l'ACEP 2005 - 2006

<i>Message du président</i>	2
<i>Négociation collective</i>	4
<i>Élections et rumeurs : le Bureau de la traduction</i>	6
<i>Examen de la classification EC</i>	8
<i>Litige sur les surplus des pensions</i>	11
<i>Élections à l'ACEP en décembre 2006</i>	12
<i>Première séance du Conseil exécutif national</i>	13
<i>Ce que nous sommes, ce que nous faisons</i>	
<i>Le groupe EC</i>	14
<i>Le groupe TR</i>	15
<i>Le groupe des analystes et adjoints de recherche</i>	16
<i>Représentation et consultation</i>	17
<i>Comités de l'ACEP</i>	22
<i>Formation des délégués</i>	27
<i>Dirigeants de sections locales</i>	27
<i>Répartition des membres</i>	31
<i>Personnel du Bureau national</i>	33

Message du président

L'ACEP a un bel avenir!

Dans mon message, à l'approche de la fin de l'année 2006, je souhaite vous entretenir de stabilité et de progrès, et vous exprimer mes remerciements.

Stabilité et progrès

Quelle différence une année peut-elle faire! Il y a un an, notre Association connaissait une grave crise financière, situation qui menaçait sérieusement notre existence même. En tant que président, j'ai travaillé très dur pour amener l'ACEP à traverser cette période extrêmement difficile. Aujourd'hui, je suis très fier de vous annoncer que la situation financière de l'ACEP est stable et que son avenir financier s'annonce radieux.

Au cours des deux dernières années, j'ai eu l'occasion d'écouter beaucoup d'entre vous, lors de réunions bilatérales, aux AGA nationales et des sections locales, aux réunions des dirigeants des sections locales, par vos courriels et vos appels téléphoniques, et dans les réunions des sous-comités de l'ACEP.



Vos excellentes idées, recommandations, suggestions et conseils m'ont aidé considérablement à faire avancer l'ACEP au moyen de plusieurs initiatives d'importance. J'en signale quelques-unes :

- ▶ Une meilleure information aux membres. En travaillant étroitement avec le Comité des communications, nous continuerons de redoubler d'efforts dans ce domaine, en plus d'explorer des avenues pour rehausser la qualité de l'information livrée aux membres.
- ▶ Nous sommes intervenus au nom des membres et avons lutté contre les abus de la direction dans le cadre du nouveau régime de dotation, qui donne plus de pouvoir aux gestionnaires.
- ▶ Divers moyens pour rehausser la visibilité de l'ACEP. J'ai rencontré régulièrement des ministres et des administrateurs généraux du fédéral pour les sensibiliser à nos contributions à la société canadienne. L'ACEP a produit, pour la première fois, du matériel de promotion – plumes, blocs-notes et tasses à l'intention des membres et du public. Nous avons rehaussé le profil de l'ACEP au CNM, au congrès de l'AFPC et au congrès de l'International Federation of Professional and Technical Employees.
- ▶ Des agents des relations de travail plus nombreux afin de mieux desservir les membres. Comme certains d'entre vous l'ont suggéré, il faut résolument faire quelque chose à cet égard, car le ratio personnel/membres de l'ACEP est très faible, de loin le plus faible parmi les agents négociateurs du gouvernement fédéral.

- ▶ S'efforcer de rencontrer régulièrement les présidents des autres agents négociateurs afin de travailler en collaboration le plus possible et de faire valoir les intérêts communs de nos effectifs respectifs.
- ▶ Intervenir afin de favoriser la négociation d'une convention collective transitoire d'un an pour que les membres puissent bénéficier immédiatement de leur augmentation salariale.

Remerciements

Ce fut un plaisir de diriger l'ACEP alors qu'elle relevait les défis de l'année écoulée. Toutefois, il est important pour moi de souligner les contributions des nombreuses personnes avec qui j'ai travaillé et qui constituent la cheville ouvrière de l'organisation. Tout d'abord, je tiens à remercier de nouveau les centaines de membres qui ont partagé leurs réflexions avec moi et qui m'ont donné de précieux conseils. En deuxième lieu, je veux remercier les dirigeants des sections locales pour avoir transmis à mon bureau et à l'exécutif national les préoccupations et les désirs de leurs sections locales. Troisièmement, je remercie sincèrement les membres du Conseil exécutif national. Bien que, comme on puisse s'y attendre, il y ait eu des désaccords et de vigoureux débats, le consensus a fini par s'imposer et l'intérêt des membres a prévalu comme principe directeur du conseil.

Depuis bien des années, nombre d'entre vous ont consacré temps et énergie afin de contribuer au succès de votre Association, sans attendre toute la reconnaissance que vous méritez. Je crois qu'une organisation qui dépend de bénévoles pour desservir ses membres devrait donner des prix de reconnaissance. À titre de président, je prévois instituer des prix visant à reconnaître les contributions exceptionnelles de certaines personnes envers les membres de l'ACEP.

Enfin et surtout, j'exprime toute ma gratitude au personnel du bureau national. Les mots me manquent pour décrire l'engagement des employés de l'ACEP à l'endroit des membres. En côtoyant quotidiennement le personnel, j'ai eu la bonne fortune de constater de première main les normes élevées d'intervention professionnelle qu'appliquent les employés de l'Association canadienne des employés professionnels. Ensemble, nous trouvons de nouvelles façons de servir les membres.

Conclusion

Finalement, je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux membres de l'ACEP et pour attester que vous appartenez à un syndicat hautement respecté et professionnel sur lequel vous pouvez compter pour défendre vos intérêts et protéger vos droits en milieu de travail. Je vous encourage instamment à trouver un mentor, officiel ou non, qui vous aidera à naviguer avec succès sur le chemin parfois nébuleux et difficile de la vie professionnelle. Celui-ci vous transmettra aussi une mine d'information qui vous fera trouver succès et plaisir dans votre carrière à la fonction publique fédérale.

Mille mercis à tous les membres qui ont travaillé dur pour faire de 2006 une meilleure année pour l'ACEP.

Cordialement vôtre et toujours à votre service,

José Aggrey

Négociation collective

Les circonstances cette année ont fait que l'ACEP s'est retrouvée à la table de négociation presque sans interruption. Une nouvelle convention collective pour les membres de la Bibliothèque du Parlement a été signée le 7 février 2006. Un nouveau Régime d'incitatif monétaire (RIM) a été paraphé le 24 mars 2006. Une nouvelle convention collective TR a été signée le 29 juin 2006, et une nouvelle convention EC, le 14 août 2006.

La succession rapide des tables de négociation, sans compter les chevauchements, a provoqué une intensification jamais vue de la demande de services au bureau national de l'ACEP. Le travail a donc été réorganisé afin de fournir aux nombreux comités de négociation de l'Association l'information et, surtout, l'analyse dont ils avaient besoin pour bien saisir les enjeux et mettre au point des stratégies efficaces.

Des projets de convention collective ont été présentés à chacune des trois unités de négociation au cours des six mois allant de janvier à juillet. Les membres de l'ACEP ont voté, dans certains cas en nombre record, en faveur de chacune des conventions. L'appui a été massif et confirme que les processus visant à solliciter la contribution des membres fonctionnent bien et que les comités et les équipes de négociation de l'ACEP comprennent bien les priorités et les attentes des membres.

Ce lien avec les membres est primordial dans toute ronde de négociation. Il était particulièrement important au cours de la dernière année alors que le bureau national a dû investir un surcroît d'énergie à chaque table pour s'assurer que les préoccupations spécifiques et surtout les priorités de chaque unité de négociation étaient prises en compte dans chacune des ententes de principe.

Les membres de l'ACEP à la Bibliothèque du Parlement font une priorité depuis plusieurs rondes de l'ajout à leur convention collective d'un article définissant l'interdiction du harcèlement. La négociation réussie d'une « clause sur le harcèlement » est une réalisation importante de 2006. Il ne s'agissait pas seulement pour l'ACEP de négocier davantage de protection contre les abus de pouvoir pour ses membres de la Bibliothèque. Il s'agissait pour l'ACEP et pour l'équipe de négociation de la Bibliothèque d'en arriver à une compréhension commune du problème et d'aborder celui-ci d'une façon que les deux parties croient efficace.

La négociation d'un nouveau Régime d'incitatif monétaire pour les membres TR de l'ACEP en février et mars 2006 a débouché sur de légers ajustements au régime. Le régime avait été restructuré en profondeur l'année précédente. L'information disponible ne permettait pas de bien juger des forces et des faiblesses de la réingénierie générale du régime. L'équipe de négociation a soulevé de nombreuses questions de fond, comme le plafond et la nature du travail que devrait prendre en compte l'incitatif. Cependant, tout comme les discussions des précédentes rondes, les pourparlers n'ont pas permis de s'entendre sur le règlement des points soulevés par l'ACEP.

Les élections fédérales et la période de transition vers un nouveau gouvernement ont retardé la négociation de la convention TR. À l'automne 2005, l'équipe de négociation était sur le point de conclure une entente avec l'équipe de l'employeur lorsqu'elle a été informée que les mandats de négociation du Conseil du Trésor étaient suspendus. La négociation a été interrompue pendant une période d'environ cinq mois au cours de laquelle une campagne électorale, le passage du pouvoir à un nouveau parti politique et un examen par un nouveau ministre du Conseil du Trésor ont pavé la voie à un nouveau mandat et à la reprise des négociations. Finalement, l'équipe de négociation TR a obtenu cinq jours supplémentaires de congé payé et a réglé des irritants, notamment la façon d'organiser le travail d'un nouveau service.

Parallèlement à l'aboutissement des négociations à la Bibliothèque du Parlement, aux négociations sur le RIM et à la conclusion des négociations de la convention collective TR, l'ACEP se préparait aux négociations EC. Le comité de négociation EC faisait face pendant la ronde 2006 au défi additionnel de se préparer à négocier de toutes nouvelles échelles salariales qui correspondraient

aux niveaux EC non encore déterminés de la nouvelle norme de classification EC établie par l'employeur. Toutefois, l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique (AGRHF) n'était pas en mesure de garantir la livraison en 2006 de la base de données sur la conversion. La norme était prête, mais il restait trop d'étapes dans l'élaboration de la base de données, dont certaines échappaient au contrôle de l'AGRHF, pour s'attendre de façon raisonnable que la base de données soit prête avant le printemps 2007.

L'ACEP a pris l'initiative de proposer une convention d'un an venant à expiration en juin 2007. Après une certaine résistance initiale à l'idée d'une convention d'un an et après avoir négocié les conditions de la convention une fois l'idée acceptée, le Conseil du Trésor a signé l'entente de principe le 29 juin. En conséquence, le comité de négociation EC a pu régler les principales priorités relevées dans le questionnaire envoyé aux EC de même que quelques autres questions de grande importance pour certains membres. Les nouvelles dispositions sont entrées en vigueur le 14 août lorsque, après le vote de ratification des membres EC de l'ACEP et l'autorisation donnée par les ministres du Conseil du Trésor, la convention a été signée par les deux parties.

Il ne s'est pas écoulé trois semaines qu'une nouvelle ronde de négociation du RIM s'amorçait par un appel de volontaires. Une semaine plus tard, le bureau national de l'ACEP expédiait un autre appel de volontaires pour négocier une nouvelle convention collective TR. La même semaine, le Conseil exécutif national de l'ACEP décidait de demander au comité de négociation EC de reprendre le travail de préparation en vue d'un retour à la table au printemps 2007.

Trois tables de négociations en 2007... C'est reparti! ●

Élections et rumeurs : le Bureau de la traduction

Les rumeurs de déménagement du Bureau de la traduction au Nouveau-Brunswick ont suivi le mouvement des vents politiques qui ont balayé le pays en 2005 et 2006. Anticipant des élections fédérales, des politiciens et des gens d'affaires du Nouveau-Brunswick ont commencé au printemps 2005 à agiter le spectre du déracinement du Bureau et de ses employés de la région de la capitale nationale et de leur déménagement dans la périphérie de Moncton.

À l'époque, le ministre responsable du Bureau était Scott Brison, l'un des quelques ministres libéraux du cabinet fédéral en provenance des Maritimes. Le cocktail d'une élection imminente et d'un ministre issu de la région même d'où provenaient les tentatives de lobbying a plongé les opérations de la fonction publique dans la confusion de la scène politique. Toutefois, comme c'est souvent le cas en pareilles situations, les apparences étaient trompeuses. Il n'était pas question de déménager le Bureau. Ce n'était pas envisagé. Le déménagement n'existait que dans les esprits d'un groupe de lobbyistes officieux.

Malheureusement, la persistance des rumeurs était bien réelle. L'effet sur le moral l'était tout autant. La grande perturbation des vies personnelles

qu'aurait entraîné un déménagement n'était pas une triviale affaire. Les employés du Bureau vivant dans la région de la capitale nationale, dont des centaines de membres TR de l'ACEP, étaient tout naturellement bouleversés et vivaient à toutes fins utiles au jour le jour sous la menace d'un changement majeur dans leur vie.

L'ACEP a réagi aux préoccupations légitimes de ses membres en insistant pour obtenir une rencontre avec le cabinet du ministre. Le président de l'ACEP, José Aggrey, le président de la section locale de l'ACEP au Bureau, Luc Gervais, et le directeur exécutif de l'ACEP, Claude Danik, ont rencontré le conseiller spécial du ministre responsable du dossier du Bureau. Celui-ci leur a affirmé que, même si Travaux publics et Services gouverne-

mentaux Canada (TPSGC) procédait à un examen de ses dépenses tout comme les autres ministères, aucun déménagement n'était prévu ni même envisagé. Luc Gervais et Claude Danik ont ensuite rencontré la présidente du Bureau de la traduction qui leur a expliqué que l'examen des dépenses n'incluait pas de scénario de déménagement d'emplois hors de la région de la capitale nationale.

Mais un article de l'Ottawa Citizen a relancé les rumeurs à l'automne 2005. José Aggrey a alors communiqué avec plusieurs députés libéraux de la région de la capitale nationale, qui tous lui ont confirmé de nouveau que le Bureau allait demeurer ici.

Et une élection fédérale vint et passa. Le 8 février 2006, dans

une de ses premières allocutions, le nouveau ministre du Conseil du Trésor, John Baird, s'engageait à inverser la tendance de déplacer des emplois hors de la RCN. Peu après, José Aggrey rencontrait M. Baird qui lui confirma de nouveau ses intentions. La rumeur s'estompa temporairement.

Il ne se trouve aucune justification opérationnelle ou financière à déménager le Bureau. Ce serait un geste irresponsable.

Quelques semaines plus tard, le bureau national de l'ACEP apprenait que la rumeur perdurait, comme une épée de Damoclès au-dessus de la tête de centaines de TR. Une rencontre a été organisée en mai avec Michael Fortier, le nouveau ministre de TPSGC.

Représentant les membres de l'ACEP, José Aggrey et Claude Danik lui expliquèrent pourquoi le déménagement n'avait pas de sens. Le ministre les a assurés que le déménagement n'était même pas sur la liste des questions à examiner. Donc, pas de déménagement en vue.

Par la suite, les rumeurs se sont estompées. Le Bureau de la traduction déménagera-t-il un jour au Nouveau-Brunswick ou ailleurs au Canada? Un déménagement est pour le moins improbable. Aucune analyse raisonnable n'appuie le déménagement du Bureau. Il en coûterait aux contribuables des millions de dollars et cela se traduirait par des hausses irrationnelles des frais de fonctionnement. Le déménagement provoquerait une pénurie de traducteurs puisque de nombreux TR prendraient leur retraite plutôt que de perturber leurs vies familiales. La capacité du Bureau de remplir son mandat s'en trouverait grandement entravée. Les économies de Gatineau et d'Ottawa subiraient un effet dévastateur.

Il ne se trouve aucune justification opérationnelle ou financière à déménager le Bureau. Ce serait un geste irresponsable.

Les rumeurs persisteront-elles? Les politiciens sont-ils disposés à ignorer la réalité et à s'engager obstinément pour se faire du capital politique en laissant entrevoir le déménagement du Bureau ou d'autres éléments de la fonction publique fédérale dans leurs régions respectives? Oui, évidemment. Il est tout à fait probable que les rumeurs de déménagement referont surface. Elles suivent le mouvement des vents politiques. De fait, une autre élection fédérale pointe à l'horizon de la prochaine année. Les rumeurs reprendront probablement au cours des élections. Le déménagement du Bureau ne deviendra pas plus sensé pour autant. Mais soyez assurés que l'ACEP aura encore son mot à dire sur la question. ●

Examen de la classification EC

Les signes ne sont pas évidents. Toutefois, des progrès considérables ont été réalisés depuis le dernier Rapport annuel sur la mise en œuvre de la nouvelle norme de classification EC. La nouvelle norme est prête. Le guide de classification qui l'accompagne, soit les Lignes directrices de mise en œuvre de la norme de classification EC, est à toutes fins utiles terminé. Sont aussi terminées l'évaluation et la classification des plus de 280 descriptions de travail de l'échantillon de validation.

Plusieurs ministères et organismes sont bien avancés dans les processus de rédaction et d'évaluation des descriptions de travail. Les ministères et organismes semblent bien au fait des échéances et du travail à faire pour s'assurer que la conversion pourra se faire lorsque les nouvelles échelles salariales seront négociées lors de la prochaine ronde de négociation collective EC.

Il est important de nous rappeler ici que l'élaboration de la norme de classification a été la responsabilité de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique (AGRHF). La *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique* précise clairement que l'employeur, que cette agence représente dans le cas présent, a plein pouvoir en matière de classification. Tout en reconnaissant la responsabilité de l'AGRHF, il est également important de souligner que l'agence a consulté les parties intéressées afin de prendre des décisions éclairées. Le Comité consultatif du groupe EC, qui rassemble des représentants des ministères et un représentant de l'ACEP, a joué un rôle consultatif important dans le processus.

L'agence a pu compter sur le comité consultatif pour examiner divers aspects de l'élaboration de la nouvelle norme, ainsi que pour donner des commentaires et des conseils, et, dans le cas des représentants des ministères siégeant au comité, assurer la coordination au sein des ministères. Il n'a pas toujours été facile pour l'AGRHF au cours de la dernière année de faire avancer le processus. Disons-le franchement, il est arrivé que les observations de l'ACEP provoquent des hésitations et des révisions. Mais nous croyons que l'agence est résolue à produire une norme bien construite. À ce titre, elle prenait en considération la contribution du groupe consultatif, et les membres du groupe ont manifesté un intérêt commun à contribuer à la production d'une norme la plus efficace possible, une norme qui permette aux évaluateurs d'énon-

cer clairement et d'établir la pleine valeur du travail défini dans chacune des descriptions de travail EC.

Le numéro de juin 2006 du bulletin *Entre professionnels* signalait qu'en septembre 2005 l'AGRHFPP en était à la version 4 de la norme. À l'automne 2005, le comité consultatif a présenté des observations sur la version 4. D'autres tests ont été effectués, tests qui ont fait ressortir de nouveaux problèmes. La version 5 comportait encore plus de problèmes, à un point tel qu'elle ne fut même pas soumise à l'examen du comité consultatif. La version 6 a été achevée en janvier 2006. L'AGRHFPP estima alors être très près de la version finale : les incohérences dans les évaluations semblaient moins fréquentes. Le comité consultatif a présenté de nouvelles observations. L'AGRHFPP estima qu'une simplification de certaines des grilles d'évaluation permettrait de mieux comprendre la relativité des valeurs. À la fin de mars 2006, la septième et dernière version de la nouvelle norme EC ne comportait que des grilles unifactorielles, établissant ainsi pour chaque élément un continuum d'échelles linéaires faciles à utiliser. La norme comprend neuf éléments : prise de décision; leadership et gestion opérationnelle; communication; connaissance de domaines spécialisés; connaissance contextuelle; recherche et analyse; effort physique; effort sensoriel; conditions de travail. Le nouveau groupe EC comportera huit niveaux.

Parallèlement à l'élaboration de la norme de classification, les lignes directrices de mise en oeuvre étaient également peaufinées. La quatrième et dernière ébauche a été achevée l'été dernier. Contrairement aux normes de classification ES et SI, la nouvelle norme EC ne comprend pas de descriptions de postes repères. Les lignes directrices renfermeront cependant des exemples d'activités de travail pour chaque valeur de chaque élément de la norme. Elles donneront aussi des indications générales sur l'interprétation des valeurs de chaque élément.

Au printemps 2006, il est devenu clair que l'élaboration des outils de classification avançait bien. Toutefois, deux problèmes sont ressortis des discussions à la table du comité consultatif, soit, d'une part, la question de l'attribution du groupe et, d'autre part, la base de données qui serait nécessaire à la négociation des nouvelles échelles salariales.

La question de l'attribution du groupe préoccupait beaucoup l'Association, car elle risquait de miner l'intégrité du groupe EC. Depuis le début du processus d'élaboration de la norme de classification EC, l'ACEP a reconnu la probabilité que d'autres groupes professionnels soient attribués à un certain nombre de descriptions de travail : les conversions entraînent toujours des ré-attributions de descriptions de travail. Toutefois, dans les premiers mois de 2006, des rumeurs émanaient de divers ministères laissant entendre que le nombre de ré-attributions dépasserait de beaucoup les taux habituels. À la réunion de mai du comité consultatif, l'ACEP a rappelé aux ministères qu'il serait improductif de retirer des descriptions de travail du groupe EC avant la conversion puis d'être forcé de les y réintégrer suite à des griefs ou à des décisions de gestion. L'Association suggéra qu'en portant une plus grande attention à la définition du groupe professionnel on faciliterait la rédaction de descriptions de travail qui, soit répondent clairement à la définition du groupe EC, soit ne correspondent clairement pas aux paramètres. Les prévisions des ministères quant au nombre prévu de ré-attributions ont alors diminué de manière significative.

Le problème de la base de données ne pouvait se régler à la table de consultation. Le travail de préparation de la base de données était tel que l'AGRHFPP et les ministères ne pouvaient respecter les échéances fixées par le calendrier de la négociation collective. L'ACEP s'apprêtait à retourner à la table de négociation en juin 2006 afin de négocier une nouvelle convention

Examen de la classification EC (suite)

collective pour ses membres EC. La norme était prête. Mais les lignes directrices ne l'étaient pas. Les ministères étaient loin d'avoir terminé la rédaction des descriptions de travail. Les descriptions devaient ensuite être évaluées, cotées et entrées dans la base de données. Les parties à la table auraient besoin de la base de données longtemps avant de commencer la négociation comme telle. En mai, il est devenu clair que ce n'était pas possible.

À la table de négociation en juin, l'ACEP a proposé une solution raisonnable à une situation impossible : une convention d'un an. Malgré une certaine résistance à l'idée, on a fini par convenir qu'une convention d'un an était la seule solution possible allant dans l'intérêt de toutes les parties. La convention accordait aux membres EC de l'ACEP un rajustement salarial immédiat et une série de nouveaux droits accessibles dès le 14 août 2006, date de signature de la nouvelle convention collective. En comparaison de la solution de rechange consistant à signer une convention quelque part en 2008, la convention d'un an semblait effectivement plus raisonnable. De plus, les ministères auraient le temps nécessaire pour terminer la rédaction, l'évaluation et la cotation des descriptions de travail. L'AGRHPF aurait aussi le temps d'entrer les cotations dans la base de données en vue de la négociation collective. De fait, selon les dernières nouvelles de l'agence, la mise en œuvre est en bonne voie et la base de données devrait être prête au début du printemps 2007, soit juste à temps pour le retour à la table de négociation en juin 2007.

L'année fut féconde en événements. L'ACEP est très consciente de l'importance de la nouvelle norme EC et de la conversion qui se produira au début de la prochaine ronde de négociation. La capacité de l'ACEP d'intervenir au nom des membres est définie dans la législation, parfois sérieusement circonscrite par celle-ci. Son rôle à la table de consultation est clairement limité en comparaison de son rôle à la table de négociation. Toutefois, cela ne signifie pas que l'ACEP ait pris ses responsabilités de consultation plus à la légère.

En terminant, il convient de reconnaître le travail qu'ont abattu les représentants et les membres des sections locales de l'ACEP dans leurs ministères respectifs. Le bureau national n'a pas été en mesure de bien orienter les représentants des sections locales au sujet de la nouvelle norme EC. Jusqu'en septembre 2006, l'ACEP ne disposait pas de l'information nécessaire à la préparation de conseils à l'intention des membres EC. En conséquence, les représentants de la section locale à Statistique Canada et dans d'autres ministères ont travaillé très dur, et pratiquement sans aide, dans des consultations avec la direction des ministères en vue de produire de nouvelles descriptions de travail EC. Le processus est loin d'être terminé. L'ACEP espère diffuser au moment de la publication du rapport annuel des lignes directrices visant à aider les membres à revoir leurs descriptions de travail dans le cadre de la nouvelle norme EC. Mais tous doivent reconnaître que l'énorme travail réalisé par les dirigeants et les membres de nos sections locales jusqu'à maintenant est essentiel au succès de la conversion. ●

Litige sur les surplus des pensions

La première phase du procès dans la cause d'opposition à la confiscation par le gouvernement fédéral des surplus des caisses de retraite de la fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada s'est déroulé en novembre 2005. Le juge Panet de la Cour supérieure de justice de l'Ontario a alors rendu une décision favorable.

La cause consiste en une contestation, par l'Association, l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada, l'Alliance de la Fonction publique du Canada, l'Association des pensionnés et rentiers militaires du Canada et les associations des employés de la Gendarmerie royale du Canada, de la loi sur les pensions C-78 adoptée par le gouvernement en 1999. Cette loi autorisait le gouvernement à s'approprier les trente milliards de dollars d'excédents des trois caisses de retraite. L'action intentée revendique pour les employés du gouvernement fédéral la propriété des surplus des pensions.

On prévoyait que la totalité du procès se déroulerait en novembre et décembre 2005. Toutefois, lorsque les avocats du gouvernement ont tenté de bloquer l'admission en preuve de 128 documents qui affaibliraient leur cause, il a fallu d'abord demander au juge Panet de se prononcer sur l'admissibilité des documents. Ces documents,

constitués surtout d'énoncés, de politiques et de communications de hauts fonctionnaires gouvernementaux, montrent que pendant les années 1990 le gouvernement a eu recours à des techniques comptables douteuses pour s'approprier des surplus et réduire le déficit. Ils révèlent également des désaccords entre les fonctionnaires du Conseil du Trésor et ceux du Ministère des Finances sur la propriété et l'utilisation des surplus.

Le juge Panet a statué que tous les documents sont admissibles et renferment des énoncés qui sont pertinents aux enjeux principaux en cause. Il a aussi conclu qu'il serait injuste d'exiger de la partie demanderesse qu'elle cite à comparaître les auteurs des documents et que le gouvernement était libre de convoquer les auteurs pour expliquer les documents.

Malheureusement, le tribunal ne disposait pas du temps nécessaire pour procéder à la

deuxième phase du procès avant février 2007. Six semaines ont été réservées pour le procès et deux autres semaines pour le plaidoyer final. Le juge Panet continuera de présider le procès.

Entre-temps, les avocats continuent de se préparer au procès en collaboration. Récemment, de nouveaux rapports d'experts ont été dressés afin de répondre aux rapports d'experts du gouvernement. Une conférence de gestion des instances a eu lieu devant le juge Panet le 31 octobre 2006 afin de veiller à ce que le procès se déroule le plus efficacement possible.

Le procès devrait prendre fin d'ici juin 2007. Toutefois, en raison du grand nombre d'éléments de preuve et de la complexité des enjeux, il est probable que le juge ne rendra sa décision que plusieurs mois plus tard. Nous prévoyons que le perdant, quel qu'il soit, en appellera de la décision. ●

Élections à l'ACEP en décembre 2006

Chaque année, l'ACEP tient des élections à divers postes du Conseil exécutif national, ce qui lui permet d'assurer la continuité parmi les dirigeants de l'Association. Tenir des élections à tous les postes en même temps risquerait qu'un conseil exécutif entièrement nouveau et « sans mémoire institutionnelle » dirige l'organisation.

Cette année, il y a élection aux postes de président, vice-président EC, vice-président TR, un administrateur de la Bibliothèque du Parlement et cinq administrateurs EC, pour des mandats de deux ans commençant le 1^{er} janvier 2007.

En outre, les membres seront appelés à voter sur une modification des Règlements et une modification des Statuts; le site Web de l'Association (www.acep-cape.ca) en présente le détail.

Nous espérons cette année que l'intérêt accru manifesté par les membres à se porter candidats se traduira par une forte participation au scrutin.

Les membres recevront la trousse électorale à la mi-novembre et seront invités à envoyer leurs bulletins de vote au bureau national vers la mi-décembre. La trousse indiquera avec précision la date et l'heure de retour des bulletins de vote. Nous encourageons fortement les personnes qui font partie de l'une des unités de négociation représentées par l'ACEP, mais qui ne sont pas encore membres en titre, à adhérer en ligne sur le site Web de l'Association afin de pouvoir exercer leur droit de vote.

Candidatures

Pendant les élections, l'Association affichera sur son site Web les biographies des candidats.

Président

Cinq personnes se sont présentées au poste de président :

- ▶ José Aggrey
- ▶ Derek Brackley
- ▶ Richard Oslund
- ▶ Clayton Therrien
- ▶ J. Kevin Workman

Vice-président EC

Une personne s'est présentée. Carl Lakaski a été élu par acclamation vice-président EC.

Vice-président TR

Une personne s'est présentée. Lionel Perrin a été élu par acclamation vice-président TR.

Administrateur TR

Une personne s'est présentée. André Picotte a été élu par acclamation administrateur TR.

Administrateur BdP

Une personne s'est présentée. Sebastian Spano a été élu par acclamation administrateur BdP.

Administrateurs EC

Sept personnes se sont présentées pour combler les cinq postes d'administrateurs EC :

- ▶ Riley Brockington (candidature plus tard retirée)
- ▶ Ghislain Dussault
- ▶ Marcy Holyk
- ▶ Maurice Korol
- ▶ Robert McVicar
- ▶ Anna Sipos
- ▶ Stan Spak

Première séance de planification annuelle du Conseil exécutif national

La séance de réflexion

Dans le numéro de juin d'Entre professionnels, nous rapportons que l'Exécutif national et la direction de l'ACEP avaient examiné de près notre mode de fonctionnement et avaient exploré de nombreuses possibilités en vue d'améliorer la façon dont l'ACEP dirige ses affaires. Le document qui en est issu, Améliorer le service aux membres – Idées, initiatives, priorités, servira de guide aux dirigeants de l'Association à court et à long termes.

- ▶ L'ACEP reverra ses Statuts, créera davantage de sections locales et analysera le mode de fonctionnement du CEN.
- ▶ L'ACEP examinera le ratio professionnel/membres et donnera suite aux besoins qui seront relevés.
- ▶ Nous passerons au peigne fin les services de l'ACEP afin de déceler ceux qui devraient être ajoutés, modifiés ou supprimés.

- ▶ Nous chercherons à favoriser la participation des membres de l'ACEP.
- ▶ Nous examinerons le processus d'établissement de politiques et de prise de décisions de l'ACEP.
- ▶ Nous cernerons les possibilités de croissance de l'ACEP.

Le suivi

Lors d'une séance de suivi, les dirigeants de l'Association ont priorisé ces initiatives et ont établi un calendrier de mise en œuvre.

Nombre des initiatives relevées revêtent un caractère continu et quelques-unes sont déjà mises en application. Par exemple, nous avons entrepris un examen des communications internes au cours de l'été et de l'automne 2006, examen qui a servi de base à l'élaboration d'un protocole d'information et de communication au sein du bureau national de l'Association. En outre, la Division des relations de travail a préparé de nouveaux cours à l'intention des délégués en fonction du nouvel environnement des relations de travail dans la fonction publique. ●

Le groupe EC

Ce que nous sommes, ce que nous faisons

Nous apportons au travail tout un bagage d'expérience et de connaissances venant des secteurs public, privé et bénévole, et du monde universitaire. Nous faisons partie des employés les plus scolarisés de la fonction publique et nous formons la cheville ouvrière des politiques, de la recherche, de l'évaluation et de la gestion des programmes du gouvernement canadien dans le cadre des programmes fédéraux de l'industrie, du travail, de l'emploi, de la santé et du bien-être social. Entre autres professions, nous sommes économistes, sociologues, avocats, statisticiens, professionnels de la santé, chercheurs, consultants en matière de politiques, chargés de projets, gestionnaires.

De façon générale, notre travail est invisible aux yeux des gens de l'extérieur du gouvernement fédéral, mais il a un impact majeur sur la vie quotidienne de la plupart des Canadiens et Canadiennes : les épidémiologistes, grâce à des technologies et pratiques de pointe en matière de surveillance, travaillent à protéger la population contre les grandes maladies transmissibles comme le SRAS; les statisticiens produisent des informations sûres portant sur l'économie, la société et la santé, que les politiciens, les dirigeants d'entreprise et le grand public utilisent pour prendre des décisions dans tous les domaines, allant de l'emplacement d'un nouveau centre commercial à l'établissement de politiques familiales adaptées aux besoins; nous participons aux négociations entre différentes parties, notamment les gouvernements fédéral et provinciaux, l'entreprise et les organisations syndicales; nous gérons des contrats, des subventions et des contributions d'importance, en adhérant à de solides principes financiers et de gestion.

Pour nous assurer que notre travail répond à des besoins réels, nous consultons le plus possible des intervenants internes et externes, nous collaborons et échangeons de l'information avec des représentants d'autres ordres de gouvernement, les universités, les organisations professionnelles, les grandes organisations bénévoles, l'entreprise, les syndicats et le grand public. Notre travail est orienté par ce que nous entendons des Canadiens et Canadiennes, dont nos leaders politiques, qui s'expriment officiellement comme individus ou organisations, dans des groupes de consultation où nous demandons directement leur opinion sur des enjeux importants et les grandes tendances, dans des recherches internes et externes, et aussi à l'aide de sondages et de questionnaires (oui, c'est souvent nous derrière ces sondages téléphoniques gouvernementaux).

Ce que nous faisons influe sur l'élaboration, l'évaluation et le renouvellement des grandes politiques gouvernementales. On peut retrouver les résultats de notre travail – qu'il s'agisse de sondages, de statistiques ou de recherches – dans des articles à la une de journaux canadiens, dans la liste de publications de tous les ministères fédéraux et dans les grands symposiums nationaux et internationaux. Notre travail suscite souvent la discussion, que ce soit à la Chambre des communes, en classe ou au café.

À titre d'employés fédéraux, nous sommes conscients de l'investissement des Canadiens dans nos carrières. En échange, nous respectons cet investissement en continuant de nous perfectionner et d'acquérir des connaissances au moyen de la formation continue, des accréditations professionnelles, et en nous efforçant de travailler dans les deux langues officielles. ●

Le groupe TR

Ce que nous sommes, ce que nous faisons

Nous ne formons pas un groupe homogène. Nous traduisons, nous révisons, nous effectuons des recherches terminologiques et nous interprétons dans les deux langues officielles et dans d'autres langues.

Dans le cadre du Bureau de la traduction du gouvernement du Canada, nous travaillons dans des services de traduction ministériels desservant chacun un ministère ou organisme fédéral particulier. Nous travaillons aussi dans des services centraux spécialisés qui traduisent des textes très pointus de nature scientifique, technique, informatique, médicale, économique et juridique provenant de tous les services ministériels. Nous donnons des conseils linguistiques à nos clients. Nous effectuons des recherches terminologiques ponctuelles à court terme, pour aider nos collègues à traduire leurs textes, et des recherches thématiques à plus long terme, pour créer des lexiques sur différents sujets, qui seront utiles autant pour nos collègues que pour le grand public. Nous interprétons dans les deux langues officielles à la Chambre des communes, au Sénat, aux comités parlementaires et aux conférences auxquelles participe le gouvernement fédéral. Nous faisons même de l'interprétation en langage gestuel.

Depuis plus récemment, dans le cadre d'un Service d'infolangagerie à la fine pointe de la technologie, nous menons, entre autres, des projets de création, de traduction et de localisation (adaptation) de sites Internet et d'autres produits multimédias du gouvernement canadien. Il s'agit donc d'un travail de nature autant linguistique qu'informatique. Et nous livrons les projets à nos clients « clé en main ».

Nous traduisons, interprétons et effectuons des recherches terminologiques dans des langues autres que les deux langues officielles. Nos principaux clients sont les ministères des Affaires étrangères et du Commerce international et de la Défense, mais beaucoup d'autres ministères et organismes fédéraux ont recours épisodiquement à nos services de traduction multilingue.

Nos antécédents sont variés. Nous n'avons pas seulement fait des études en traduction. Plusieurs d'entre ont étudié dans des domaines comme l'histoire, les sciences économiques, le droit, la physique ou le génie. En outre, la

traduction constitue pour bon nombre une deuxième carrière.

Certains d'entre nous travaillons dans des bureaux régionaux, comme ceux de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), de Montréal et de Québec (Québec), de Toronto (Ontario), de Winnipeg (Manitoba) et de Vancouver (Colombie-Britannique), où ils servent les bureaux régionaux des ministères et organismes fédéraux. D'autres travaillent seuls, en détachement auprès de certains clients. Et d'autres encore qui travaillent dans des services ministériels sont « attitrés », c'est-à-dire qu'ils traduisent tous les textes d'un client particulier, à la demande de ce dernier.

Dans le cadre de notre travail, nous utilisons non seulement des dictionnaires de toutes sortes sur papier, mais aussi des banques électroniques de données terminologiques, soit le Termium, une banque terminologique de nature générale alimentée, entre autres, par les terminologies du Bureau, et le Termicom, un regroupement des lexiques électroniques des services de traduction du Bureau alimenté par les TR de ces services. Nous avons accès aux banques de données et aux sites intranet des ministères et organismes fédéraux que nous servons. Et parce qu'il est essentiel de bien comprendre le sens d'un texte pour être en mesure de bien le traduire, nous consultons des ouvrages de référence et des sites Internet pertinents. À cet égard, Internet remplace progressivement les ouvrages de référence sur papier. Nous utilisons aussi l'Archivage, un outil électronique qui nous permet de retrouver la traduction d'expressions (chaînes de mots) dans des textes traduits antérieurement.

Nous cherchons constamment à nous perfectionner non seulement dans le domaine linguistique, mais aussi dans les domaines spécialisés, comme l'informatique, qui sont les nôtres.

Pour conclure, nous jouons un rôle essentiel dans la mise en œuvre d'une politique fondamentale du gouvernement canadien, le bilinguisme officiel. La *Loi sur les langues officielles* accorde aux fonctionnaires fédéraux le droit de travailler dans la langue officielle de leur choix et aux Canadiens et Canadiennes, le droit d'être servis de la même façon. Or, le bilinguisme repose sur la traduction, donc sur nous, les TR, car nous permettons aux fonctionnaires ainsi qu'aux Canadiens et Canadiennes de se prévaloir de ce droit. Nous pouvons donc dire que nous sommes l'un des piliers du Canada moderne. ●

Le groupe des analystes et adjoints de recherche

Ce que nous sommes, ce que nous faisons

Travailler sur la colline parlementaire comporte des défis particuliers pour les quelque 80 membres de l'ACEP à l'emploi du Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement. Les analystes principaux, analystes, réviseurs de recherche, agents de statistique et adjoints de recherche font des recherches et des analyses et donnent des conseils objectifs et confidentiels à l'intention des sénateurs et des députés.

Dans le cours de leur travail, les membres de l'ACEP à la Bibliothèque du Parlement se retrouvent souvent au cœur de l'action politique, mais parce qu'ils desservent les membres de tous les partis politiques, ils doivent demeurer neutres, agir avec tact et être discrets. Naviguer dans le monde partisan de la colline peut se révéler aussi excitant que risqué.

Parmi les membres de l'ACEP à la Bibliothèque du Parlement, il y a des scientifiques, des économistes, des avocats et des spécialistes en sciences sociales. Ce sont des experts dans des domaines aussi variés que les pêches, la défense et la sécurité, les finances et les banques, l'agriculture, les transports, les affaires internationales, la santé, les affaires autochtones, l'environnement, les droits de la personne et l'administration publique. Par leur travail, ils aident les députés à exercer leurs rôles d'étudier les lois, de surveiller le pouvoir exécutif et d'entreprendre des enquêtes et des études.

Les analystes principaux et les analystes, qui forment la plus grande partie de notre effectif à la Bibliothèque du Parlement, passent beaucoup de temps à assister aux réunions des comités parlementaires. Ils préparent des plans de travail, dressent des listes de témoins et ébauchent des rapports de comités. Ils accompagnent aussi les comités lorsque ceux-ci se déplacent pour tenir des audiences publiques.

Les analystes desservent également les associations parlementaires telles que l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, l'Union interparlementaire et l'Association parlementaire du Commonwealth. En outre, ils répondent aux demandes individuelles des parlementaires.

Nos membres à la Bibliothèque du Parlement participent au programme de colloques de la Bibliothèque à l'intention des parlementaires. Ils préparent aussi des publications sur des questions législatives et des enjeux d'intérêt public pour le programme des publications de la Bibliothèque. On peut consulter ces publications sur le site Web public du Parlement (www.parl.gc.ca).

Les membres de l'ACEP à la Bibliothèque du Parlement forment un groupe distinct parce qu'ils sont régis par la *Loi sur les relations de travail au Parlement*, une loi différente de celle qui régit leurs collègues de la fonction publique.

Grâce à leur expertise professionnelle, leur engagement à promouvoir une saine politique gouvernementale et leurs compétences organisationnelles et interpersonnelles, les membres de l'ACEP à la Bibliothèque du Parlement offrent une aide vitale aux parlementaires dans l'exercice de leurs rôles de législateurs et de représentants de la population canadienne. ●

Représentation et consultation

Comme toujours, le rapport annuel donne à l'ACEP l'occasion de souligner ce qui constitue, sans nul doute, l'une des fonctions les plus importantes de l'Association, à savoir nos activités de relations de travail. Les professionnels des relations de travail de l'ACEP sont à l'avant-scène de l'Association. Ce sont eux que nos membres voient, au travail, à l'audition de griefs, en consultation, à la Commission des relations de travail dans la fonction publique, à la Commission et au Bureau national. Ils informent et conseillent les membres et les représentants de l'Association. Ils ont la charge de représenter les membres tant de façon informelle que dans divers mécanismes officiels de résolution de conflits. Ils jouent aussi un rôle clé dans les fonctions consultatives de l'Association.

Dossiers de cas et représentation

Un appel : L'agent des relations de travail a soutenu que l'appelant n'avait pas été évalué de la même façon que les autres candidats, tous interviewés par trois personnes, alors que l'appelant ne l'avait été que par une seule personne. Le comité d'appel a conclu que l'absence de l'avis et de la contribution de tiers a désavantagé l'appelant et que par conséquent le processus a enfreint le principe du mérite. L'appel a été accueilli.

Une plainte de harcèlement : L'agent des relations de travail a fait valoir que les allégations du membre selon lesquelles une très mauvaise évaluation de rendement (qui a entraîné une rétrogradation) n'était rien d'autre qu'un abus de pouvoir. Dans le règlement de l'affaire, le membre a vu son évaluation révisée, sa rétrogradation annulée, la différence salariale remboursée, et il a obtenu la garantie qu'il n'aurait plus jamais de rapports professionnels avec le gestionnaire en question.

Un grief de harcèlement : L'agent des relations de travail a représenté un membre dans une affaire de grief de harcèlement, alléguant que le

superviseur faisait fréquemment des commentaires offensants et lui attribuait du travail ne correspondant pas à sa classification. Le grief a été réglé à l'entière satisfaction du membre.

Un grief de harcèlement : L'agent des relations de travail a représenté un membre qui alléguait que la conduite de deux gestionnaires constituait du harcèlement. L'employé s'estimait offensé par les commentaires que ceux-ci lui avaient faits dans une réunion de groupe et dans une rencontre individuelle. Il s'estimait aussi offensé par la conduite des gestionnaires qui l'excluaient délibérément du groupe. Le grief a été accueilli et les gestionnaires ont présenté des excuses au membre et à l'ensemble du groupe. Ils se sont engagés à améliorer les communications au sein du groupe. Les membres du groupe ont été invités à exprimer leurs points de vue et estiment en conséquence que la direction prête maintenant l'oreille.

Un grief de classification : L'agent des relations de travail a fait valoir à l'instar des membres que leurs postes étaient incorrectement classifiés à un niveau inférieur. Après une longue période d'attente, une décision a été rendue appuyant le

Représentation et consultation (suite)

point de vue des employés. Les postes ont été reclassifiés, rétroactivement à 2002, et les membres ont reçu un rajustement salarial, également rétroactif à 2002.

Le devoir d'accommodement : En raison de sa condition physique, un membre a demandé des accommodements spéciaux afin de pouvoir exercer ses fonctions. Après plusieurs rencontres, l'agent des relations de travail a négocié tous les accommodements spéciaux nécessaires, l'employeur a apporté les changements voulus et l'employé travaille maintenant dans un environnement adapté aux restrictions que lui impose son état de santé.

Une demande pour invalidité à la Sun Life : (Ce cas figure parmi les plus difficiles, car la maladie est fréquemment exacerbée par le stress découlant de la lutte pour obtenir des indemnités.) Un employé souffrant du cancer a été forcé de prendre un congé non payé parce que l'employeur avait omis de présenter l'information et les formulaires exigés à l'assureur. Dès que l'agent des relations de travail est entré en scène, les choses se sont réglées rapidement. Les formulaires ont été présentés, et les prestations approuvées. Un plan de retour au travail a été négocié avec l'employeur et la Sun Life, et l'assureur a approuvé les prestations pour les périodes de congés non payés qu'a rendus nécessaires le plan de retour progressif au travail.

Réaménagement des effectifs : Le poste d'un membre est déclaré excédentaire. L'agent des relations de travail explore et propose diverses

solutions afin d'éviter la situation d'excédentaire à cet employé proche de la retraite. Après plusieurs rencontres informelles, on s'entend pour inscrire le membre à un programme d'affectation spéciale de deux ans, ce qui l'a mené jusqu'à la retraite.

Renvoi en cours de stage : L'agent des relations de travail a représenté un membre ayant déposé un grief au sujet de son évaluation et de son renvoi en cours de stage. L'employé a aussi présenté une plainte concernant les droits de la personne pour traitement discriminatoire. Dans le cadre du règlement, le membre a entre autres reçu une indemnité de 10 000 \$.

Les professionnels des relations de travail de l'ACEP sont à l'avant-scène de l'Association.

Mesures disciplinaires : L'agent des relations de travail a représenté un membre de longue date de l'ACEP ayant fait l'objet de trois mesures disciplinaires en moins de deux ans. Ce dernier a présenté un grief au sujet de la deuxième mesure disciplinaire, une suspension, mais il a été rejeté. Le grief n'a pas été soumis à l'arbitrage parce qu'une analyse approfondie de l'affaire et un examen de la jurisprudence ont amené l'ACEP à conclure qu'il ne serait pas accueilli. Un autre grief a été déposé lorsqu'une

deuxième suspension (la troisième mesure disciplinaire) a été imposée. À la demande de l'ACEP, les parties ont convenu de suspendre le grief et de tenter une médiation. L'agent des relations de travail et le membre ont réussi à conclure une entente confidentielle au sujet des suspensions et de certains autres problèmes reliés au travail.

Il arrive souvent que les parties à un grief essaient de résoudre les problèmes de façon informelle et/ou au moyen d'une entente confidentielle. Ces cas ne peuvent évidemment pas être cités de quelque façon que ce soit qui permettrait d'identifier les parties, mais il y a quand même lieu de les signaler.

Griefs de groupe : En vertu d'une nouvelle disposition de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*, un groupe d'employés a déposé deux griefs de groupe. Les parties ont conclu un protocole d'entente confidentiel d'une valeur de 25 000 \$.

Heures supplémentaires des EC : (Les heures supplémentaires sont depuis longtemps un enjeu pour l'ACEP. Nos membres EC sont traditionnellement appelés à faire des heures supplémentaires non déclarées, pratique qui va à l'encontre de la convention collective EC.) Une entente confidentielle commandant près de 50 000 \$ a été conclue.

Heures supplémentaires et congés annuels : en vertu d'une entente confidentielle, des membres ont reçu un remboursement de près de 400 heures supplémentaires et congés annuels.

Non seulement nos agents des relations de travail traitent-ils un grand nombre de dossiers, mais ils sont également chargés de représenter les intérêts de l'Association dans divers forums consultatifs au

niveau national et au niveau des ministères et organisations. Ils partagent ces responsabilités de consultation avec le directeur des Relations de travail, l'agente de recherche, le directeur exécutif et, bien entendu, le président national de l'ACEP.

Consultations au niveau des ministères et organismes

L'ACEP a connu beaucoup de frustrations avec les gouvernements, tant passé que présent, au sujet des nombreuses restructurations qui, au fil des ans, ont touché nos membres et les processus de consultation dans les organismes sui-vants : Développement des ressources humaines Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Développement social Canada, Service Canada et Ressources humaines et Développement social Canada. L'adaptation des forums de consultation aux restructurations continues imposées par les deux gouvernements a exigé énormément de temps et d'énergie. Il a souvent fallu faire le travail en double, source inévitable de frustration.

Dans d'autres forums, cependant, le processus de consultation réussit bien.

Les agents des relations de travail de l'ACEP siègent à de nombreux comités et sous-comités qui illustrent leurs vastes connaissances : Santé et sécurité au travail, Ergonomie, divers comités d'établissement de politiques, dont Consultation et ergonomie, Conditions de travail, Heures de travail, Exclusions, Comités ministériels de conversion EC, Planification RH et stratégies de dotation, Système de gestion informelle des conflits et Équité en matière d'emploi.

Représentation et consultation (suite)

Voici une liste non exhaustive des sujets des consultations faites au niveau des ministères et organismes :

GRC :

- Changements unilatéraux apportés par la direction au programme de formation sur le harcèlement
- Déplacement du Centre des armes à feu à la GRC
- Initiative sur les « catégories d'employés »
- Déménagement futur du quartier général national

Industrie Canada et Diversification de l'économie de l'Ouest :

- Programmes de recrutement et de perfectionnement ES

Sécurité publique et Protection civile Canada :

- Déménagement de l'administration centrale

Justice :

- Impact de la revue de la classification sur les postes SI et ES
- Création d'une nouvelle unité de négociation pour les avocats
- Impact sur le portefeuille des affaires autochtones de la résolution des questions des pensionnats indiens

Ministère des Pêches et des Océans :

- Symposium sur les relations de travail
- Réforme de la classification EC
- Système de gestion informelle des conflits
- Équité en matière d'emploi

Service correctionnel Canada :

- Activités de revue de la classification concernant les techniciens/conseillers en comportement
- Préoccupations quant aux zones de sélection des postes EC
- Préoccupations quant à l'affectation du travail et aux heures de travail
- L'ACEP a refusé de participer aux comités mixtes de retour au travail du SCC.

Bureau de la traduction :

- Santé et sécurité au travail
- Élaboration d'une politique organisationnelle sur l'ergonomie
- Rumeurs de déménagement du Bureau de la traduction en Atlantique
- Élaboration d'une politique de consultation, incluant un programme de formation
- Heures de travail
- Recrutement TR
- Perfectionnement professionnel
- Traducteurs clandestins

Équité salariale
Exclusions

Statistique Canada :

Réunions mensuelles avec les dirigeants de la section locale à Statistique Canada

Réunions nationales de consultation patronale-syndicale

Mise en œuvre de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*

Réforme de la classification EC

Groupes de travail sur la réforme de la classification EC

Divers groupes de travail sur les enjeux et préoccupations entourant la mise en œuvre du nouveau régime de dotation.

Environnement Canada :

Symposium sur les relations de travail

Réforme de la classification EC

Système de gestion informelle des conflits

Équité en matière d'emploi

Santé Canada :

À la suite de consultations avec l'ACEP, Santé Canada a accepté de mettre en veilleuse son projet de politique de surveillance. L'ACEP avait fait valoir qu'il violait le droit des membres au respect de la vie privée.

Un processus a été élaboré afin de réduire les délais des enquêtes pour harcèlement.

Agriculture et Agroalimentaire Canada :

L'équité en matière d'emploi devient un point permanent à l'ordre du jour

des consultations nationales patronales-syndicales.

Entente de collaboration pour des présentations conjointes au Comité mixte sur l'équité en matière d'emploi du Conseil national mixte.

Consultations au niveau national

L'ACEP a pris pour engagement principal, notamment, de rehausser sa visibilité à l'échelle nationale. À ce titre, nous avons intensifié notre participation à bien des comités du Conseil national mixte. Nos agents des relations de travail jouent un rôle actif au sein du Comité des langues officielles, du Comité du réaménagement des effectifs et du Conseil de gestion du Régime de soins dentaires du Conseil national mixte.

L'ACEP joue un rôle clé dans le cadre du sondage auprès des fonctionnaires fédéraux.

À titre de membre du Comité mixte sur l'équité en matière d'emploi, l'ACEP examine les modifications proposées aux politiques du Conseil du Trésor qui pourraient avoir une incidence négative sur les groupes visés par l'équité en matière d'emploi. L'ACEP participe également à l'examen prévu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.

Nous jouons en outre un rôle de premier plan au Conseil consultatif de la Commission de la fonction publique (CCCFP), au Groupe de travail sur le cadre de nomination du CCCFP et au Groupe de travail sur les activités politiques dans la fonction publique fédérale.

Nous tenons un rôle clé dans les efforts de consultation patronale-syndicale en vue d'établir un cadre consultatif qui permettrait aux organismes de petite et de très petite taille de se regrouper et de se rencontrer comme une entité unique. ●

Conseil exécutif national de l'ACEP

José Aggrey

Président de l'ACEP

Derek Brackley

Vice-président EC - BdP
Ressources humaines et
Développement social Canada

Richard Oslund

Vice-président TR
Travaux Publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Carole Card

Membre TR du Conseil exécutif
Travaux Publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Marcy Holyk

Membre EC du Conseil exécutif
Défense nationale

Maurice Korol

Membre EC du Conseil exécutif
Agriculture et Agroalimentaire
Canada

Carl Lakaski

Membre EC du Conseil exécutif
Agence de santé du Canada

Robert McVicar

Membre EC du Conseil exécutif
Statistique Canada

André Picotte

Membre TR du Conseil exécutif
Travaux Publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Philip Rosen

Membre de la Bibliothèque du
Parlement du Conseil exécutif

Stan Spak

Membre EC du Conseil exécutif
Agriculture et Agroalimentaire Canada

Clayton Therrien

Membre EC du Conseil exécutif
Statistique Canada

Michael Zinck

Membre EC du Conseil exécutif
Anciens combattants Canada

Claude Danik

Directeur exécutif
ACEP

Donna Martin

Gestionnaire des services
d'administration
ACEP

Comité des finances de l'ACEP

André Picotte - Président

Travaux Publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

José Aggrey

Président de l'ACEP

Derek Brackley

Vice-président EC - BdP
Ressources humaines et
Développement social Canada

Luc Gervais

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Allan Gordon

Santé Canada

Klaus Kostenbauer

Statistique Canada

Mike Monaghan

Statistique Canada

Richard Oslund

Travaux Publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Clayton Therrien

Statistique Canada

Claude Danik

Directeur exécutif
ACEP

Sandra Wensink

Agente des finances
ACEP

Comité de négociation collective TR

Carol Card

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Suzanne Dumas

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Ellen Garmaise

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Luc Gervais

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Micheline LaSalle

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Lionel Perrin

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

André Picotte

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Claude Poirier

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Claude Danik

Directeur exécutif
ACEP

Hélène Paris

Agente de recherche
ACEP

Équipe de négociation collective TR

Carol Card

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Suzanne Dumas

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Ellen Garmaise

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Luc Gervais

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Lionel Perrin

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Claude Poirier

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Claude Danik

Directeur exécutif
ACEP

Hélène Paris

Agente de recherche
ACEP

Comité de négociation TR - Régime d'incitatif monétaire (RIM)

Caroline Leclerc

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Stephen Mullen

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

André Picotte

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Claude Poirier

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Isabelle Rochon

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Claude Danik

Directeur exécutif
ACEP

Hélène Paris

Agente de recherche
ACEP

Comité de négociation collective EC

Derek Brackley

Ressources humaines et
Développement social Canada

Gabriel Breton

Bibliothèque et Archives Canada

Brad Buxton

Santé Canada

Marilou Dufour

Service correctionnel Canada

Ghislain Dussault

Agence canadienne de
développement international

Marcy Holyk

Défense nationale

Charles-Ebw Lasalle

Commerce international Canada

Anna Sipos

Affaires étrangères Canada

Stan Spak

Agriculture Canada

Clayton Therrien

Statistique Canada

Barbara Townsend-Batten

Statistique Canada

Michael Zinck

Anciens Combattants Canada

Claude Danik

Directeur exécutif
ACEP

Hélène Paris

Agente de recherche
ACEP

Équipe de négociation EC

Derek Brackley

Ressources humaines et
Développement social Canada

Ghislain Dussault

Agence canadienne de
développement international

Marcy Holyk

Défense nationale

Anna Sipos

Affaires étrangères Canada

Clayton Therrien

Statistique Canada

Barbara Townsend-Batten

Statistique Canada

Gabriel Breton

Bibliothèque et archives Canada

Charles La Salle

Commerce international Canada

Claude Danik

Directeur exécutif
ACEP

Hélène Paris

Agente de recherche
ACEP

Comité de négociation collective Bibliothèque du Parlement

Frédéric Beaugard-Tellier

Micheal Dewing

Andrew Kitching

Sonya Norris

Philip Rosen

Claude Danik

Directeur exécutif
ACEP

Hélène Paris

Agente de recherche
ACEP

Comité des communications de l'ACEP

Maurice Korol - Président
Agriculture et Agroalimentaire
Canada

José Aggrey
Président de l'ACEP

Bob McVicar
Statistique Canada

André Picotte
Travaux Publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Philip Rosen
Bibliothèque du Parlement

Clayton Therrien
Statistique Canada

Michael Zinck
Anciens combattants Canada

Claude Danik
Directeur exécutif
ACEP

Deborah Fiander
Agente de communications
ACEP

Comité des Statuts et Règlements de l'ACEP

Clayton Therrien - Président
Statistique Canada

José Aggrey
Président le l'ACEP

Bachir Belhadji
Santé Canada

Derek Brackley
Ressources humaines et
Développement social Canada

Carl Lakaski
Santé Canada

Mike Monaghan
Statistique Canada

Graham Myres
Santé Canada

Richard Oslund
Travaux public et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

André Picotte
Travaux public et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Luc Pomerleau
Travaux public et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Philip Rosen
Bibliothèque du Parlement

Francine Logan
Secrétaire du comité
ACEP

Comité des candidatures

Michael Dewing - Chair
Bibliothèque du Parlement

David Aubry
Travaux public et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

Larry Deters
Statistique Canada

Hélène Gagnon
Industrie Canada

Nick Giannakoulis
Agence de santé public du Canada

Ross Holden
Affaires indiennes et du Nord Canada

Zhiyong Hong
Agence de santé public du Canada

Jason Jacques
Bureau de la sécurité des transports
du Canada

Salma Jaroudi
Agriculture et Agroalimentaire Canada

Janson LaBond
Ressources humaines et
Développement social Canada

Bev Miller
Justice Canada - Région du Yukon

Robert Palinic
Statistique Canada

Seth Sazant
Finances Canada

Anita Bangiricenge
Secrétaire du comité
ACEP

Comité consultatif des jeunes membres

Tammy Belliveau - Chair
Service correctionnel Canada

Richard Duranceau - Chair
Santé Canada

José Aggrey
Président de l'ACEP

Heather Anderson
Ressources humaines et
Développement social Canada

Ben Black
Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada

Megan Brown
Défense nationale

Ashifa Jiwa
Agence du santé publique du Canada

Sarah Lawson
Ressources naturelles Canada

Marie-Eve Neron
Ressources naturelles Canada

Caroline Raymond
Bureau de la traduction

Seth Sazant
Finances Canada

Martin Tremblay
Environnement Canada

Jonathan Wallace
Ressources humaines et
Développement social Canada

Erin Weir
Finances Canada

David Welsh
Ressources humaines et
Développement social Canada

Julie Parisien
Secrétaire du comité
ACEP

Comité de l'égalité des chances et de la diversité

José Aggrey
Président de l'ACEP

Tammy Belliveau
Service correctionnel Canada

Carol Toone
Travaux publics et services
gouvernementaux Canada

Tomo Yokoyama
Bureau du Conseil privé

Dirigeants de sections locales de l'ACEP

*P*rogramme nouveau et amélioré de formation des délégués

L'ACEP accueille de nouveaux volontaires au sein du réseau des dirigeants des sections locales. L'engagement et la volonté de servir de ces personnes constituent l'une de nos plus grandes forces et affermissent notre réputation de faire partie des syndicats les mieux considérés de la fonction publique.

Chaque année, l'ACEP invite les dirigeants des sections locales à participer au Programme de formation des délégués. En raison des innombrables modifications aux lois et règlements traitant de ressources humaines et de relations de travail dans la fonction publique, la Division des relations de travail a élaboré un nouveau Programme de formation des délégués dans le courant de l'été et de

l'automne 2006. Nous avons aussi préparé de nouvelles composantes et de nouveaux cours afin de donner à nos porte-parole l'information et les outils voulus pour représenter l'Association et les membres avec efficacité et compétence, notamment sur la santé et la sécurité au travail, l'ergonomie, de même que sur la négociation collective à l'intention des membres qui se portent volontaires pour agir au nom de leurs collègues à la table de négociation.

En outre cette année, l'ACEP a organisé des séances de formation du midi sur la *Loi sur la modernisation de la fonction publique (LMFP)* et la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique (LEFP)*. ●

Délégués et dirigeants de sections locales

Représentants de l'Association dans la région de la capitale nationale

Affaires étrangères et Commerce international (section locale 516)

Président	Archie Campbell
Vice-président	Anna Sipos
Trésorière	Karen Diechun
Directeurs/Directrices	John Aboud
	Sylvie-Aimée Anseme-Baha
	Charles La Salle
	Katie MacLaurin
	Christine Pendragon
	Nancy Stewart
	Bill Wilson

Affaires indiennes et du Nord (section locale 502)

Président	Patrick Sampson
Trésorière	Jean Fisk
Délégués/Déléguées	Saajida Deen
	Steve Rozak
	Nancy Stewart
Représentant (santé et sécurité)	Steve Rozak

Agence canadienne de développement international (section locale 517)

Vice-président	Rebecca Mellett
Secrétaire-trésorier	Pierre Bernier
Délégué/Déléguée	Ghislain Dussault
	Josée Patry

Agriculture et Agroalimentaire Canada (section locale 507)

Président	Luc Tanguay
Vice-président	Chris Legget
Secrétaire-trésorier	Roy Blais
Délégués	Maurice Korol
	Mai Dang
Représentant (santé et sécurité)	John Wheeler
Agent d'équité en matière d'emploi	Maurice Korol

Bibliothèque et Archives Canada (section locale 519)

Président	Peter Rochon
Vice-présidente	Diane Giroux
Trésorier	Jean-Rony Benoit

Directrice Cathy Vye
Délégué Gabriel Breton

Bibliothèque du Parlement (section locale 515)

Directeurs/Directrices Frédéric Beauregard-Tellier
Michael Dewing
Andrew Kitching
Sonia Norris
Philip Rosen
Sébastien Spano

Bureau de la traduction (section locale 900)

Conseil exécutif

Président Claude Poirier
Représentante des TR des régions Isabelle Girouard
Représentant des EC Vacant
Représentant(e)s des traducteurs francophones André Picotte
Anne Rousseau
Représentante des traducteurs anglophones Ellen Garmaise
Représentant des traducteurs multilingues Peter Schmolka
Représentante des interprètes Teresa Beauregard
Représentante des terminologues Iliana Auverana
Représentant des traducteurs parlementaires Lionel Perrin
Vice-président TR à l'ACEP Richard Oslund

Délégués région de la capitale nationale

Affaires extérieures Marie-Anne Courbaron
Agriculture Caroline Milot
CISR Marc Vallée
Criminologie Monique Charette
Lucie Verreault
Défense nationale Christian Poulin
Wayne Thompson
Services intégrés Luc Pomerleau
Développement des ressources humaines Diane Bisson
Industrie Vacant
Justice Vacant
Patrimoine Line Niquet
Cécile Lamirande

Revenu André Picotte
Santé Marilyn Gagné
Sciences de la vie Ellen Garmaise
Dave Perron

Service Transports Vacant
Services gouvernementaux Rachelle Doiron
Lise-Renée Pettigrew
Sécurité publique et Protection civile Canada Suzanne Dumas
Carolyne Raymond
Technique Micheline LaSalle
Luc Gervais
Tribunaux David Aubry
Claude Leclerc
Vérificateur général Vacant

Multilingue

Amériques et Moyen-Orient Bruno Lobrichon
DG Rens. Vacant
Europe-Asie Zoubair Rubio

DTPI

Comités parlementaires Danielle Zanibellato
Conférences Francine Roy
Roland Sarot

Débats Xavier Riochet
Documents parlementaires Lionel Perrin
Isabelle Riverd
Interprétations parlementaire Paule Antonelli
Carol Card

Terminologie

Sciences humaines Marie-Thérèse Mocanu
Iliana Auverana
Développement professionnel Cathryn Anne Arnold
Scientifique 7 technique(y compris Montréal) Vacant

Bureaux régionaux

Halifax Denise Aucoin-Deveau
Charlottetown Lyne Perrotte
Moncton Claude J. Poirier

Montréal

Informatique Vacant
Service régional Montréal Renata Isaslovic
Heather Leighton
Traduction économique et juridique Vacant
Traduction militaire Isabelle Girouard
Kate Forster

Québec

Anouk Jaccarini
Danièle Lévy
Ville Saint-Laurent (Météo) Raymond Leclerc
Toronto Mary Varcoe
Vancouver Nathalie Lavallée
Winnipeg Stéphane Dresler

Commission canadienne des droits de la personne

Déléguée Donna Duvall

Commission de la fonction publique du Canada (section locale 509)

Présidente Carole Sage
Déléguée Debbie Romani

Commission de l'immigration et du statut de réfugié (section locale 501)

Présidente Louise Hollister
Secrétaire-trésorière Louise Carrière
Délégués/Déléguées Sean Dineen
Christine Sarafian
Sean Stewart
Suzanne Tomek

Commission nationale des libérations conditionnelles

Déléguée Linda Goldberg

Condition féminine Canada

Directrices Michèle Bougie
Maria Shin
Déléguées Teresa Edwards
Teresa Finik

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Déléguée Hermina Harris

Carol Milstone
Simone Powell

Conseil du Trésor

Délégué Chris Prince

Élections Canada (section locale 518)

Président Steve Skorenky
Vice-présidente Louise Lussier
Trésorier Éric Bolduc
Secrétaire Jean Roy
Directeur/Directrice Stacey Paquette
Daniel Plasse

Industrie Canada (section locale 508)

Directeurs Jeff Corman
Norman Fee

Justice Canada (section locale 513)

Déléguées Josée Baril
Roseanne Kelly
Paula McLenaghan
Représentant(e)s (santé et sécurité) Robert Depew
Phyllis Doherty
Jane Evans
Judith Eyamie
Représentante - Comité sur la politique (santé et sécurité) Phyllis Doherty

Ressources humaines et Développement social Canada (section locale 514)

Président Barry Maloney
Vice-président Syed Nasseem
Délégués/Déléguées Antonio Bakopoulos
Cynthia Carter
Kenneth Horricks
Gilles Léger
Damian Londynski
Sarah Lutaaya
Garry Malloy
Barry Maloney
Jean-François Plamondon
Christian Strano
Représentants (santé et sécurité) Alex Berljawsky
Barry Maloney

Santé Canada (section locale 512)

Président Carl Lakaski
Trésorière Martine Brault-Krzan
Agent de communications Ron Wall
Délégués/Déléguées Bachir Belhadji
Sandra Chatterton
Ida Henderson
John Horvath
Patrick Laffey
Pierre Levasseur

Statistique Canada (section locale 503)

Président Clayton Therrien
Vice-président Riley Brockington
Secrétaire Riley Brockington
Trésorier Mike Monaghan
Agent(e)s d'équité en matière d'emploi Mike Monaghan
Anna Morrone

Représentant(e)s (santé et sécurité)

Clayton Therrien
Howard Hao
Anna Morrone
Klaus Kostenbauer
Clayton Therrien
Mike Monaghan
Julienne Patterson
Clayton Therrien

Système de gestion informelle des conflits

Comité des consultations

patronales-syndicales Clayton Therrien
Comité local des communications Gordon Davies

Comité du recrutement et de perfectionnement Directeurs/Directrices

Clayton Therrien
Gordon Davies
Howard Hao
Klausa Kostenbauer
Anna Morrone
Julienne Patterson
Gregory Phillips

Délégués syndicaux

Agriculture Wayne Armstrong
Les Macartney
Commerce international Raymond Dubuisson
Fabrication, construction et énergie Don Grant
Organisation et finances de l'industrie Victor Brown
Roland Cornellier
Antoine Chrétien

Transports

Transports Canada (section locale 506)

Directeur Jeff Harris

Représentants régionaux de l'Association

Alberta (section local 801)

Edmonton

Directeurs/Délégués

Jason Brisbois
Deborah Comeau
Sarina Daviduck
Lana Dolezal

Toronto

Vice-présidente
Trésorière
Déléguée

Ivonne Doucette
Wendy Dennis
Cherill Baynham

Sault Ste-Marie

Déléguée

Mercedes Aquilina

Colombie-Britannique (section locale 301)

Directeurs/Directrices/Délégués/Déléguées

Ghada Ahmed
Anna Benke
Derek Brackley
Mardie Campbell
Philip Davies
Mike Haberl
Dale Komanchuk
Roberta Robertson
Dennis Siska
Rod Smelser

Québec: région de Montréal (section locale 402)

Président
Délégués/Déléguées

Mario Jodoin
Hubert Brown
Claire Courtois
Marilou Dufour
Chantal Labonté
Sylvie Lanoie
Yves Proulx
Hélène Puskas
Jean-Pierre Racine
Sylvie Thévenin

Représentante (santé et sécurité)

Ghada Ahmed

Île Prince Edouard (section locale 102)

Président
Vice-présidente
Directeurs/Directrices

Michael Zinck
Teresa Pound
Sherri Doherty
Samuel Ileso
Danny Kunic
Derek Lefebvre
Tara O'Connor

Développement économique Canada pour les régions du Québec

Déléguée

Caroline Ranger

Québec: région de Québec/Ste-Foy (section locale 401)

Président
Délégué

Bruno Levesque
Frederick Lessard

Manitoba (section locale 601)

Directeurs/Directrices/Délégués/Déléguées

Sharon Allentuck
Wayne Kramble
Brad Morrison
Stan Spak
Jodi Turner
Jodi Turner

Saskatchewan (section locale 701) (région nord)

Directeurs/Directrices

Myka Pappas Beckers
Deqiang Gu
Linda Lazarescu-King
Joyce Olson
Lori Warring
Patricia Yeudall
Cecilia Vadnais

Représentante (santé et sécurité)

Nouveau-Brunswick

Délégué/Déléguée

Samuel Le Breton
Gilberte Nowlan

Saskatchewan (région sud)

Délégué

Rob Raisbeck

Nouvelle Écosse (section locale 201)

Délégué/Déléguées

Ben Black
Wendy Stonehouse
Christine Sutherland

Terre-Neuve (section locale 101)

Président
Vice-président
Secrétaire-trésorière
Déléguées

Frank Corbett
Paul C. Cahill
Gail Kenny
Sharmane Allen
Bonnie Gauvin

Ontario

Guelph
Déléguée

Candice Lee

Kingston (section locale 504)

Président/Trésorier
Vice-présidente
Déléguée

William Bailly
Marcelene Holyk
Lisa Manson-Shillington

Yukon – Whitehorse

Représentante (santé et sécurité)
Ministère de la Justice

Darlene Mataseje

Répartition des membres

Ministères/organismes	EC	AN/RA	TR	Total
Statistique Canada	2175			2175
Travaux publics et services gouvernementaux	300		999	1299
Ressources humaines et Développement social Canada	1006			1006
Santé Canada	828			828
Affaires indiennes et du Nord	435			435
Justice Canada	380			380
Agriculture et Agroalimentaire Canada	376			376
Agence de santé publique du Canada	368			368
Industrie Canada	354			354
Ressources naturelles Canada	351			351
Finances Canada	315			315
Environnement Canada	263			263
Transports Canada	254			254
Affaires étrangères Canada	239			239
Secrétariat du Conseil du Trésor	225			225
Bibliothèque et Archives Canada	213			213
Pêches et Océans Canada	178			178
Service correctionnel Canada	167			167
Patrimoine canadien	151			151
Agence canadienne de développement international	124			124
Bureau du Conseil privé	117			117
Résolution des questions des pensionnats indiens Canada	94			94
Bibliothèque du Parlement		80		80
Élections Canada	80			80
Défense nationale	78			78
Sécurité publique et Protection civile Canada	71			71
Citoyenneté et Immigration Canada	71			71
Gendarmerie royale du Canada	48			48
Infrastructure Canada	47			47
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada	46			46
Agence de promotion économique du Canada Atlantique	45			45
Commission de l'immigration et du statut de réfugié	40			40
Commission de la fonction publique	34			34
Anciens combattants Canada	34			34
Agence des services frontaliers	26			26
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	24			24
École de la fonction publique du Canada	17			17
Développement économique Canada pour les régions du Québec	14			14
Office des transports du Canada	12			12
Commission canadienne des droits de la personne	12			12
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	12			12
Cour suprême du Canada	11			11
Passeport Canada	11			11
Condition féminine Canada	10			10

Répartition des membres (suite)

Ministères/organismes	EC	AN/RA	TR	Total
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	10			10
Bureau de la sécurité des transports	10			10
Commerce international Canada	9			9
Tribunal canadien du commerce extérieur	9			9
Commission canadienne du lait	7			7
Commission canadienne des grains	7			7
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée	6			6
Agence spatiale canadienne	5			5
Conseil canadien des relations industrielles	5			5
Administration du rétablissement agricole des Prairies	4			4
Commissariat aux langues officielles	4			4
Centre des armes à feu Canada	2			2
Commissaire à la magistrature fédérale	2			2
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	2			2
Commission nationale des libérations conditionnelles	1			1
Conseil national des produits agricoles	1			1
Commission du droit d'auteur du Canada	1			1
Commission du droit du Canada	1			1
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	1			1
Secrétariat de l'ALÉNA	1			1
Total :	9744	80	999	10823
Membres associés :	37			37
GRAND TOTAL :	9781	80	999	10860

Association canadienne des employés professionnels

Personnel du Bureau national

José Aggrey	Président	jaggrey@acep-cape.ca
Claude Danik	Directeur exécutif	cdanik@acep-cape.ca
Jean Ouellette	Directeur des relations de travail	jouellette@acep-cape.ca
Deborah Fiander	Agente de communications	dfiander@acep-cape.ca
Hélène Paris	Agente de recherche	hparis@acep-cape.ca
Sylvie Richard	Adjointe à la recherche	srichard@acep-cape.ca
Liana Griffin	Adjointe aux services professionnels	lgriffin@acep-cape.ca
Claude Archambault	Agent des relations de travail	carchambault@acep-cape.ca
Isabelle Borré	Agente des relations de travail	iborre@acep-cape.ca
Karen Brook	Agente des relations de travail	kbrook@acep-cape.ca
Bertrand Myre	Agent des relations de travail	bmyre@acep-cape.ca
Catherine O'Brien	Agente des relations de travail	cobrien@acep-cape.ca
Lionel Saurette	Agent des relations de travail	lsaurette@acep-cape.ca
Claude Vézina	Agent des relations de travail	cvezina@acep-cape.ca
Sandra Wensink	Agente des finances	swensink@acep-cape.ca
Sylvie Francoeur	Adjointe à l'agente des finances	sfrancoeur@acep-cape.ca
Donna Martin	Gestionnaire des services d'administration	dmartin@acep-cape.ca
Anita Bangiricenge	Commis d'administration	abangiricenge@acep-cape.ca
Chantale Lebel	Commis d'administration	clebel@acep-cape.ca
Francine Logan	Commis d'administration	flogan@acep-cape.ca
Julie Parisien	Commis d'administration	jparisien@acep-cape.ca
Sharon Wilson	Commis d'administration	swilson@acep-cape.ca

RAPPORT ANNUEL DE L'ACEP 2005-2006



Association canadienne des employés professionnels

100, rue Queen, 4^e étage

Ottawa (Ontario) K1P 1J9

613-236-9181 • 1-800-265-9181 • Fax : 613-236-6017

Site Web : www.acep-cape.ca